



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2182

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Bateux.

M. Jean-Claude Bateux. Monsieur le ministre de l'industrie, en Haute-Normandie, ou vos amis assument depuis plus de quinze ans la responsabilité de la gestion, au niveau de la région comme à celui des départements, 113 200 chômeurs sont recensés. Le chômage est passé de 13,4 % à 15,1 % depuis octobre 1995. Il atteint 15,5 % en Seine-Maritime avec des sommets de plus de 17 % et 18 % dans les villes. Nous savons tous que les chiffres de janvier 1997 seront mauvais.

L'actualité n'est que débacle, avec son cortège de fermetures d'entreprises, de suppressions d'emplois et de menaces. Je ne pourrai les citer toutes. Chez Valeo, 350 salariés quittent Evreux. Chez Ozona, à Yvetot, 218 employés sont dans l'ignorance de leur sort. À la SMEN, à Barentin, 111 emplois sont supprimés. À Akai, à Honfleur - nous vous en avons déjà entretenu - ce sont 312 emplois qui sont supprimés. Et cela continue avec Carnaud Metalbox - 51 emplois -, Vallourec - 85 emplois -, Atohaas - 111 emplois -, Chandelier à Gaillon, Les verreries de Nesle Normandeuse, la Générale Sucrière à Etrepagny - 95 emplois -, l'Altifagienne à Auffay, 47 emplois. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Louis Mexandeau. C'est triste !

M. Jean-Claude Bateux. La Société des dockers de Normandie au Havre, Danone, SPI à Bolbec, les Ateliers et Chantiers du Havre et bien d'autres sont en pleine incertitude sur leur sort (Exclamation sur les mêmes bancs). Je comprends qu'une telle liste vous dérange.

Tout cela va encore frapper des centaines de familles - lesquelles ne seront sans doute pas satisfaites de vos protestations - et aggraver une misère qui s'étend.

Cette situation n'est pas unique. La France entière subit la même évolution. Le budget que vous avez voté pour 1997 est lui-même porteur d'aggravation.

Monsieur le ministre, vous vous refusez à réduire vraiment le temps de travail, à relancer l'emploi. Que proposez-vous pour contrecarrer les résultats catastrophiques que vous enregistrez ? Que répondez-vous aux cris de détresse des Français, désespérés par votre politique ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur le député, il faut regarder la situation telle qu'elle est. Entre 1990 et 1994, on comptait 35 000 suppressions d'emplois industriels par trimestre. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 15 000.

M. Louis Mexandeau. Tout va bien !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Puisque vous avez parlé des quinze dernières années et comme vous semblez aimer les souvenirs, puis-je vous rappeler que vous resterez les recordmen absolus de la destruction d'emplois industriels ? Vous en avez supprimé un million !

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Vous pouvez protester, c'est la vérité !

Par ailleurs, face à la nécessité d'adapter nos entreprises industrielles à l'évolution du marché, il y a trois

attitudes possibles.

La premiere attitude consiste a ne rien faire, ce qui revient a condamner a mort les entreprises qui ne s'adaptent pas au marche.

La deuxieme attitude, c'est de s'engager dans la voie de la delocalisation generalisee des emplois. Nous n'en voulons pas.

La troisieme solution est celle sur laquelle nous travaillons: elle consiste a permettre aux entreprises de s'adapter aux conditions de la concurrence et, par consequent, de s'adapter au marche et de preserver, pour chaque entreprise, un projet industriel et donc des emplois industriels.

Vous avez evoque le cas de Valeo. Voila une entreprise dont l'une des activites est de creer des feux de signalisation pour les automobiles. Dans l'usine d'Evreux, se posait un probleme de qualite et la societe a perdu des parts de marche.

M. Didier Boulaud. C'est sans doute de la faute des ouvriers !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. La societe a donc pris la decision de concentrer la production a Sens et a Mazamet pour retablir les conditions propres a une production de qualite et a propose a ses 300 salaries un emploi dans une autre entreprise de Valeo situe sur le territoire francais. Enfin, monsieur le depute, nous sommes aujourd'hui engages dans une tres forte politique de restructuration industrielle...

M. Didier Boulaud. Cela fait quatre ans qu'elle est engagee !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... qu'il s'agisse des industries de l'armement, des telecommunications, de l'electronique de defense ou de l'electronique publique, du secteur automobile, de l'aeronautique ou encore du nucleaire civil, lequel est necessaire pour adapter ces grandes entreprises aux exigences du temps. Et s'il faut le faire aujourd'hui, c'est parce que, pendant quinze ans, vous n'avez rien fait ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Claude Bateux.

M. Jean-Claude Bateux. Monsieur le ministre de l'industrie, en Haute-Normandie, ou vos amis assument depuis plus de quinze ans la responsabilite de la gestion, au niveau de la region comme a celui des departements, 113 200 chomeurs sont recenses. Le chomage est passe de 13,4 % a 15,1 % depuis octobre 1995. Il atteint 15,5 % en Seine-Maritime avec des sommets de plus de 17 % et 18 % dans les villes. Nous savons tous que les chiffres de janvier 1997 seront mauvais.

L'actualite n'est que debacle, avec son cortege de fermetures d'entreprises, de suppressions d'emplois et de menaces. Je ne pourrai les citer toutes. Chez Valeo, 350 salaries quittent Evreux. Chez Ozona, a Yvetot, 218 employes sont dans l'ignorance de leur sort. A la SMEN, a Barentin, 111 emplois sont supprimes. A Akai, a Honfleur - nous vous en avons deja entretenu - ce sont 312 emplois qui sont supprimes. Et cela continue avec Carnaud Metalbox - 51 emplois -, Vallourec - 85 emplois -, Atohaas - 111 emplois -, Chandelier a Gaillon, Les verreries de Nesle Normandeuse, la Generale Sucriere a Etrepagny - 95 emplois -, l'Altifagienne a Auffay, 47 emplois. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Louis Mexandeau. C'est triste !

M. Jean-Claude Bateux. La Societe des dockers de Normandie au Havre, Danone, SPI a Bolbec, les Ateliers et Chantiers du Havre et bien d'autres sont en pleine incertitude sur leur sort (Exclamation sur les memes bancs). Je comprends qu'une telle liste vous derange.

Tout cela va encore frapper des centaines de familles - lesquelles ne seront sans doute pas satisfaites de vos protestations - et aggraver une misere qui s'etend.

Cette situation n'est pas unique. La France entiere subit la meme evolution. Le budget que vous avez vote pour 1997 est lui-meme porteur d'aggravation.

Monsieur le ministre, vous vous refusez a reduire vraiment le temps de travail, a relancer l'emploi. Que proposez-vous pour contrecarrer les resultats catastrophiques que vous enregistrez ? Que repondez-vous aux cris de detresse des Francais, desesperes par votre politique ? (Applaudissements sur les bancs du groupe

socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, il faut regarder la situation telle qu'elle est. Entre 1990 et 1994, on comptait 35 000 suppressions d'emplois industriels par trimestre. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 15 000.

M. Louis Mexandeau. Tout va bien !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Puisque vous avez parle des quinze dernieres annees et comme vous semblez aimer les souvenirs, puis-je vous rappeler que vous resterez les recordmen absolus de la destruction d'emplois industriels ? Vous en avez supprime un million !

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Vous pouvez protester, c'est la verite !

Par ailleurs, face a la necessite d'adapter nos entreprises industrielles a l'evolution du marche, il y a trois attitudes possibles.

La premiere attitude consiste a ne rien faire, ce qui revient a condamner a mort les entreprises qui ne s'adaptent pas au marche.

La deuxieme attitude, c'est de s'engager dans la voie de la delocalisation generalisee des emplois. Nous n'en voulons pas.

La troisieme solution est celle sur laquelle nous travaillons: elle consiste a permettre aux entreprises de s'adapter aux conditions de la concurrence et, par consequent, de s'adapter au marche et de preserver, pour chaque entreprise, un projet industriel et donc des emplois industriels.

Vous avez evoque le cas de Valeo. Voila une entreprise dont l'une des activites est de creer des feux de signalisation pour les automobiles. Dans l'usine d'Evreux, se posait un probleme de qualite et la societe a perdu des parts de marche.

M. Didier Boulaud. C'est sans doute de la faute des ouvriers !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. La societe a donc pris la decision de concentrer la production a Sens et a Mazamet pour retablir les conditions propres a une production de qualite et a propose a ses 300 salaries un emploi dans une autre entreprise de Valeo situe sur le territoire francais.

Enfin, monsieur le depute, nous sommes aujourd'hui engages dans une tres forte politique de restructuration industrielle...

M. Didier Boulaud. Cela fait quatre ans qu'elle est engagee !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... qu'il s'agisse des industries de l'armement, des telecommunications, de l'electronique de defense ou de l'electronique publique, du secteur automobile, de l'aeronautique ou encore du nucleaire civil, lequel est necessaire pour adapter ces grandes entreprises aux exigences du temps. Et s'il faut le faire aujourd'hui, c'est parce que, pendant quinze ans, vous n'avez rien fait ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Bateux Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2182

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 1997, page 502

Réponse publiée le : 30 janvier 1997, page 502

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 janvier 1997